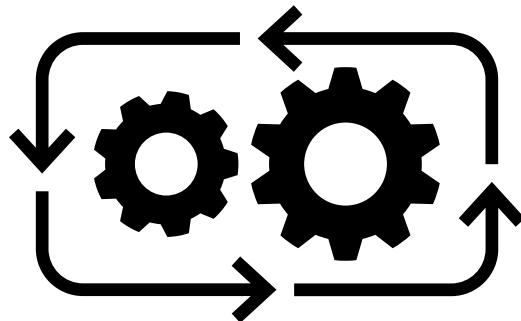


PROCEDURE FACE UNE RECLAMATION STAGIAIRE ENVERS UN FORMATEUR



1. IDENTIFIER LA RECLAMATION
2. DEMANDER AU STAGIAIRE D'ECRIRE UN COURRIER PAR LETTRE RECOMMANDEE
3. EN DETAILLANT AVEC PRECISION LE MOTIF DE LA PLAINE.
4. CONVOQUER LE FORMATEUR ET ANALYSER LA PLAINE.
5. EN FONCTION DU TYPE DE PLAINE :

SI LA PLAINE EST LIEE A L'ORGANISATION (HEURES NON RESPECTEES, PAS DE SUIVI ADMINISTRATIF STAGIAIRE, PAS DE REMISE DES DOCUMENTS NECESSAIRES AU BON FONCTIONNEMENT), EN FAIRE LA REMARQUE AU FORMATEUR ET LUI DEMANDER LA PLUS GRANDE ATTENTION PAR RAPPORT AU BON DEROULEMENT DE LA FORMATION.

SI RECIDIVE ET PLUS DE 3 PLAINTES LE FORMATEUR SERA EXCLU DE L'ORGANISME DE FORMATION.

UNE COMPENSATION FINANCIERE POURRA ETRE PROPOSEE AU STAGIAIRE.

SI LA PLAINE EST LIEE AU COMPORTEMENT, UNE CONFRONTATION AVEC LE STAGIAIRE SERA PROPOSEE AFIN D'ECLAIRCIR CETTE PLAINE. EN FONCTION DE LA GRAVITE DE LA PLAINE LE FORMATEUR POURRA SE VOIR EXCLU SANS DELAI DE L'ORGANISME DE FORMATION.

LES PLAINTES LIEES AU COMPORTEMENT ETANT DE GRAVITE VARIABLE, LE RECOURS A UNE PROCEDURE JUDICIAIRE N'EST **PAS A EXCLURE**.

LES SANCTIONS EN FONCTION DE LA GRAVITE DES ACTES SERONT EDUDIEES PAR L'ORGANISME DE FORMATION. EN CAS DE PROCEDURE JUDICIAIRE FORMA-STRUCTURE SE DEGAGE DE TOUTE RESPONSABILITE ET RESTERA INDEPENDANTE FACE A TOUTE DECISION DE JUSTICE.

UN REMBOURSEMENT INTEGRAL DE LA FORMATION A SERA PROPOSEE AU STAGIAIRE.

HISTORIQUE DES PLAINTES

FORMATEUR	LIEU	DATE	TYPE DE PLAINE O/C	ACTION JURIDIQUE O/N	RECIDIPE O/N	EXCLUSION O/N

Doc : process ANNULATION, V1, 23 août 2024